



Partenariat
Associations ~ Entreprises

La relation au naturel !

*Préserver la nature par
l'éducation et la sensibilisation*

Pourquoi ce guide ?

Parce qu'elles agissent sur les mêmes territoires et auprès des mêmes populations ou parce qu'elles font face à des enjeux communs, un nombre croissant d'entreprises et d'associations aspirent naturellement à se rencontrer, à mieux se connaître, à créer des projets communs.

De fait, 74% des associations pensent que les partenariats avec les entreprises doivent s'intensifier, ce en quoi 80% des grandes entreprises et 66% des dirigeants de PME les rejoignent, estimant que leurs relations vont se développer (étude ARPEA menée en 2009 par l'AVISE, la CPCA et le RAMEAU).

Toutefois, ces dynamiques se heurtent souvent à des *a priori*, qui pèsent sur la concrétisation des projets. Entreprises et associations sont nombreuses à éprouver des difficultés à se comprendre, à trouver un langage commun, à construire un partenariat solide et durable. Elles évoluent dans des environnements - économiques, sociaux, culturels - souvent différents.

Pour autant, elles partagent au quotidien les mêmes territoires naturels, la même biodiversité, sans forcément le percevoir.

Créés en Alsace il y a 35 ans par la volonté associative et celle des pouvoirs publics, l'Ariena et son réseau associatif se sont donné pour mission de rendre chacun de nous acteur et responsable de notre patrimoine naturel et environnemental. L'objectif est ambitieux mais à la hauteur des menaces qui pèsent sur la biodiversité et l'environnement en Alsace et partout ailleurs.

Les acteurs économiques et sociaux peuvent s'inscrire naturellement dans cet objectif d'intérêt général car ils sont et font les lieux de vie de nos territoires. En Alsace, ils pourront compter sur un réseau associatif dense, ancré dans chaque territoire naturel (rieds, milieux rhénans, hautes vosges, collines sous-vosgiennes, vallées vosgiennes, forêts péri-urbaines, etc.) et dans un partenariat public solide avec les collectivités locales et les services de l'État.

De nombreuses entreprises à vocation économique ou sociale l'ont déjà compris. Puisse ce recueil en mobiliser beaucoup d'autres et ainsi permettre à des associations et à des entreprises de relever ensemble le défi urgent de la préservation de nos territoires et milieux naturels.



Sommaire

pages 4 - 5 L'entreprise est l'hôte d'un territoire et d'un milieu naturel !

pages 6 - 9 Rencontrer sa nature, c'est mieux la connaître... et agir pour nous tous.

pages 10 - 11 Ariena, un réseau régional d'éducation à la nature reconnu d'utilité publique.

pages 12 - 13 Le mécénat pour l'éducation à la nature et à l'environnement : donner, c'est agir !

pages 14 - 15 Ils l'ont fait, ils en parlent !

Une partition à trois voix...

Le guide que l'Ariena nous présente ici résume dès sa première page l'objectif de l'association : « préserver la nature par l'éducation et la sensibilisation ».

La protection de la nature, plus couramment qualifiée de biodiversité aujourd'hui, est un enjeu majeur de l'écologie. Nombreuses sont les associations qui s'y emploient souvent en partenariat avec les pouvoirs publics. Pourtant, en y intégrant le monde de l'entreprise c'est une partition à trois voix qui se joue désormais.

Au Grenelle de l'environnement, j'avais insisté sur la nécessité de développer des formations en direction de tous les partenaires de l'environnement et naturellement d'abord des enfants. Malheureusement cet objectif était resté le parent pauvre du Grenelle, encore que tout récemment, l'Éducation Nationale ait pris des dispositions en ce sens.

L'Ariena, pour sa part, développe son projet en sensibilisant et associant les entreprises à la protection de la nature et de l'environnement par des actions opportunes dans tous les domaines dont ce guide nous offre des exemples. L'objectif : ouvrir l'entreprise à de nouveaux centres d'intérêt pour le plus grand bien de ses dirigeants, de ses salariés et de son environnement qui devient, de fait, son jardin.

Je considère comme tout à fait essentielles les initiatives qui sont prises dans ce cadre dont je suis sûr qu'elles se développeront et porteront leurs fruits sous l'égide de l'Ariena, efficace mouche du coche au service des grandes causes de l'écologie et donc de nos enfants et des générations futures.



Jean-Marie PELT

Président de l'Institut Européen d'Écologie

Professeur Honoraire de l'Université de Metz

L'entreprise est l'hôte d'un territoire et d'un milieu naturel !

Des êtres vivants déconnectés du vivant ?

« L'environnement naturel :

- exerce des effets positifs en matière de santé, notamment sur le plan physiologique,
- facilite les relations sociales,
- influe sur les performances cognitives et sur l'apprentissage. »

Nicolas Guéguen, Docteur en psychologie et chercheur en sciences du comportement, Pourquoi la nature nous fait du bien (Dunod, 2012).

« Dans les zones rurales de France métropolitaine, la croissance du nombre de nouvelles entreprises est nettement plus importante (+ 59 %) entre 2002 et 2007 que dans les bassins de vie urbains (+ 45 %). »

Source Insee / Agence Pour la Création d'Entreprises - 2008.

« En ces temps de crise, il serait bien et urgent d'adresser un message rappelant que l'activité des entreprises repose davantage sur le vivant que sur la finance et qu'il sera plus difficile de reconstruire la nature que le système financier. »

Jacques Weber, économiste et anthropologue, Aux Origines de l'environnement (Fayard 2010).

Quel serait le sens d'une démarche de développement durable coupée des racines de l'entreprise, de son territoire naturel ?

Des richesses naturelles insoupçonnées aux portes de l'entreprise...

- Les prairies fleuries, haies et vergers présentent un fort intérêt pour les insectes pollinisateurs, dont dépendent près de 70% des plantes cultivées pour la consommation humaine. En Alsace, les colonies d'abeilles subissent une mortalité alarmante (62% en 2007 et 2008 d'après l'AFFSA).



Fleurs mellifères sur le site de Ricoh Industrie France (Wettolsheim)



Faucon crécerelle nichant dans la Zone Artisanale Sud de Sélestat

- On estime que 2000 à 3000 couples de ces petits oiseaux de proie au vol stationnaire si caractéristique (le « vol du Saint-Esprit ») vivent aujourd'hui en Alsace. En France, tous les rapaces sont protégés depuis 1972.



Un terrier de blaireau a été repéré aux abords de Sojinal (Issenheim)

- Nocturne et omnivore, le blaireau européen est un bâtisseur d'une efficacité et d'une propreté remarquables : il aménage même de véritables latrines à l'extérieur de son terrier ! Ses populations sont en grande diminution du fait de la circulation routière, de la chasse et du piégeage, pourtant interdit en France. Il est protégé dans des pays comme la Belgique, où des passages à blaireaux sous les routes permettent d'endiguer la diminution de certaines populations.



Deux renardeaux ont été observés début 2013 sur le site de Weleda (Huningue)

- Le renard est un canidé opportuniste : son alimentation très diversifiée comporte jusqu'à 300 espèces animales différentes ! C'est bénévolement qu'il préserve les cultures de l'appétit des rongeurs : chaque renard en consomme 2000 à 3000 par an ! Il ne dédaigne pas non plus une carcasse sur son chemin, rendant ainsi de grands services aux écosystèmes... et à l'homme !

- Ces prédateurs carnivores voraces (mouches, moustiques, etc.) très appréciés des jardiniers offrent un spectacle fascinant lors de leur ultime mue du stade de larve à celui de libellule. 28 espèces de libellules sont actuellement menacées en Alsace.



Métamorphose de libellule (femelle Sympetrum) sur le site de Ricoh Industrie France (Wettolsheim)

VU EN
ALSACE

Rencontrer la nature, c'est mieux la connaître... et agir pour nous tous.

La biodiversité, naturellement généreuse...

La biodiversité, ça s'apprend !

La biodiversité est le premier enjeu abordé en éducation à la nature, que ce soit avec un public d'enfants ou même d'adultes, à travers des thèmes aussi divers que le jardin, les milieux naturels, les espèces...

De nombreux projets pédagogiques sont par exemple menés autour de l'apiculture, l'abeille et la pollinisation.

Elle est non seulement un symbole très parlant des services que la nature rend aux hommes comme à l'ensemble des êtres vivants, mais aussi et surtout une porte d'entrée très intéressante pour découvrir et étudier l'ensemble du vivant.

Une richesse pour l'entreprise

« Aucune activité n'est entièrement indépendante des services écosystémiques » (*étude Deloitte Conseil, 2011*).

Pour mieux connaître et évaluer ce lien, des indicateurs ont d'ailleurs été élaborés, comme l'Indicateur d'Interdépendance de l'entreprise à la Biodiversité (Orée), ou encore l'empreinte écologique. Ces outils permettent de mesurer l'impact de l'entreprise sur les écosystèmes et d'appréhender les risques économiques pour l'entreprise d'une dégradation des écosystèmes.

Conscientes de cette relation étroite et vitale, de nombreuses entreprises cherchent aujourd'hui à minimiser leur impact sur la biodiversité, par exemple **en améliorant leur processus de production**, ou encore **en favorisant la biodiversité sur leur site d'implantation** : mares, prairies fleuries, haies et vergers d'essences locales, gîtes à insectes et ruches sont autant de possibilités d'aménagements favorables à la faune et la flore.

Des équilibres vitaux

Derrière une notion très scientifique se cache une réalité élémentaire : **le monde du vivant** est caractérisé par une grande variété de gènes, d'espèces, de milieux.

Cette diversité est la clé d'**un équilibre précieux et fragile** : les écosystèmes, où chaque espèce (végétale, animale, mais aussi fongique ou minérale) interagit de diverses manières avec l'ensemble des autres espèces présentes.

L'homme s'inscrit également dans **ces équilibres indispensables pour bien des aspects de sa vie** : son alimentation, sa santé, ses loisirs... mais aussi ses activités économiques !





L'eau, ressource précieuse et vulnérable

Une abondance trompeuse

La problématique de l'eau est trop souvent réduite à celle des économies d'eau, occultant un enjeu au moins aussi important : celui de préserver la **qualité de la ressource en eau**.

À titre d'exemple, la nappe phréatique du Rhin supérieur, et ses **80 milliards de m³** alimentent toutes les populations de la plaine Rhénane en eau potable. Pourtant, ce réservoir souterrain exceptionnel pourrait voir son rôle remis en question, à cause des nombreuses pollutions qu'il subit, pour la plupart diffuses, lentes, invisibles, résultant d'une multitude d'usages que chacun d'entre nous fait de l'eau au quotidien.

Nitrates, phosphates et produits pharmaceutiques comptent parmi les nombreux polluants qui ne peuvent être éliminés correctement par la plupart des stations d'épuration et impactent donc directement les écosystèmes aquatiques... et l'eau que nous buvons.

La meilleure arme pour conserver une eau de qualité reste encore la prévention !

Éduquer les pieds dans l'eau

L'eau est un sujet éducatif majeur auprès de tous les publics, à tout âge.

L'objectif des pédagogies mises en œuvre est de permettre à chacun de prendre conscience de ses interactions quotidiennes avec l'eau, et de son impact à la fois sur les milieux aquatiques et sur notre propre qualité de vie.

Pour y parvenir, les approches pédagogiques sont très diverses : découverte de la biodiversité des milieux humides ou aquatiques, du cycle de vie de l'eau, du fonctionnement de la nappe phréatique, d'une station d'épuration ou de traitement des eaux, etc.



Quelle eau dans nos produits ?

Au-delà des questions de potabilité, l'eau est une ressource indispensable à l'activité de nombreuses entreprises dans tous les secteurs économiques. En effet, **l'eau intervient dans de nombreux processus de production**, que ce soit comme matière première, comme produit de lavage ou de refroidissement, comme diluant...

Si la composition chimique de l'eau est altérée par les diverses pollutions qu'elle subit à travers l'ensemble de son cycle... qu'en est-il alors de **la qualité des produits élaborés** avec cette eau ?



Rencontrer la nature, c'est mieux la connaître... et agir pour nous tous.

L'alimentation donne vie aux territoires



Au cœur des enjeux environnementaux

L'alimentation est avant tout considérée comme un enjeu de santé, et pour cause !

Toutefois, elle est également au carrefour de nombreux enjeux environnementaux :

- le **paysage**, par le biais de l'agriculture qui le façonne,
- la **biodiversité**, qui dépend des milieux et des espèces favorisés par le mode d'agriculture développé,
- le **lien social à l'échelle locale**, renforcé par les circuits courts, une relation directe aux producteurs et des systèmes collectifs qui rendent acteur le consommateur,
- l'**énergie**, dont la maîtrise dépend directement de nos choix de consommation...

L'alimentation nourrit l'entreprise...

Pour l'entreprise, l'alimentation est également un sujet majeur. En effet, en dépend étroitement la santé de ses forces vives.

En outre, les temps de repas, de collation ou de « pause café » sont des moments de détente et d'échange informel extrêmement précieux, qui profitent à la **cohésion** au sein de l'entreprise.

Autant que le cadre dans lequel les repas sont pris, le **sens donné** aux mets consommés par le salarié influence positivement son **bien-être professionnel** et son **adhésion aux valeurs portées par l'entreprise**. Ces éléments sont des moteurs importants de l'engagement et de la motivation au travail.

De l'éducation dans nos assiettes

L'alimentation est un sujet très riche d'éducation à la nature. Au-delà de ses nombreux enjeux environnementaux, elle permet aussi d'atteindre le premier objectif de l'éducation : l'épanouissement de la personne.

Il est au rendez-vous lorsque l'on réapprend à remettre du sens et du goût dans son assiette, en cuisinant soi-même des menus où les couleurs, la saisonnalité, l'origine locale des produits et une touche de « sauvage » sont à l'honneur !

Quels bruits pour quelle vie ?

Des effets invisibles mais réels

Dans le champ atmosphérique terrestre, toute action occasionne un son.

Ce son est même **l'objectif premier de certaines actions**, humaines comme animales : la parole, le cri, le chant, les alertes sonores... qui ont chacun un sens et une fonction bien spécifique.

Dans l'environnement aménagé par l'homme, cependant, beaucoup de sons ne sont **ni nécessaires ni volontaires** (ex. : bruits de la circulation routière) et peuvent causer des nuisances.

Ces **bruits parasites** ont des conséquences pour l'homme – **stress, qualité de vie, santé...** - mais aussi pour **les animaux**, dont les repères sont faussés : ils peuvent être désorientés, perdus ou se retrouver isolés parce que **leurs communications sont masquées** par des bruits générés par l'activité humaine.

Par exemple, le Butor étoilé, échassier et grand chanteur, ne peut vivre correctement dans un environnement qui présente un bruit ambiant de plus de 52 décibels. C'est une des raisons de sa quasi-disparition d'Alsace, où il ne niche plus depuis près de 40 ans.

L'entreprise à l'épreuve des décibels

La gestion du bruit pose de nombreuses questions à l'entreprise parmi lesquelles :

- celle des **conditions de travail** et de la santé des salariés,
- celle du **voisinage**, de la **relation aux riverains**, au territoire,
- celle des **transports** : souvent perçus comme un coût ou une nuisance à limiter, ils peuvent aussi être d'excellents leviers de cohésion ou de convivialité entre salariés lorsqu'ils sont organisés et pensés globalement !

(Ré)éduquer notre écoute

De nombreuses actions d'éducation à la nature impliquent le son et la musique. Prise de sons, production de « musique verte », jeux de « Colin-maillard » sonore... ces approches très diverses permettent de prendre conscience de l'impact des bruits que nous occasionnons involontairement mais aussi d'apprendre à identifier les sons émis par le monde du vivant, témoins de sa présence et de son activité.



Ariena : Un réseau régional d'éducation à la nature reconnu d'utilité publique.

Des animateurs professionnels
au contact des habitants et
des enjeux environnementaux
de leur territoire

D'intérêt général et gérées par des administrateurs bénévoles, les associations d'éducation à la nature développent des projets éducatifs sur tous les champs thématiques de l'environnement et à destination de tous les publics, jeunes et adultes.

Elles agissent de concert avec de nombreux acteurs de leurs territoires : écoles, centres de loisirs, associations, mais aussi collectivités locales et entreprises, sur le **principe de la concertation et du partenariat** (conventionnement).

Les projets éducatifs des associations sont mis en œuvre par des professionnels, **les animateurs nature**, dont le quotidien est fait de la **rencontre des habitants et des partenaires de leur territoire**.

Ils construisent avec eux des actions dans la durée et au contact de la nature.



ENTREPRISE

Des associations engagées dans leur territoire naturel

Reconnue d'utilité publique, l'**Ariena** intervient avec ses **associations membres** dans l'ensemble des territoires d'Alsace.

Delta de la Sauer et milieux rhénans



Alsace Bossue

Milieux urbains et péri-urbains



Légende :

- Associations labellisées CINE*
- Associations régionales
- Associations locales

* Agissant sur un territoire doté d'une identité naturelle et géographique propre, les **Centres d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE)** sont des associations entièrement dédiées à l'éducation à la nature et à l'environnement, qui disposent de bâtiments adaptés à l'accueil du public et s'appuient sur les compétences d'une équipe salariée formée et professionnelle et de membres bénévoles. **Les CINE pilotent les actions d'éducation à la nature et à l'environnement sur leur territoire**, en lien avec les partenaires publics et privés locaux, les associations, les habitants et les établissements scolaires, qui peuvent être membres de l'association et participer à sa gouvernance.

Hautes-Vosges



Sundgau



Ried d'Alsace centrale



Entre Rhin et collines



Carte du réseau Ariena au 1^{er} juin 2013.

➔ Plus d'informations et toutes les coordonnées des associations sur www.ariena.org



S'engager aujourd'hui pour la nature et l'environnement dans son territoire, c'est :

→ **Changer de regard sur le rôle de la nature et de la biodiversité.**

→ **Créer une nouvelle relation au territoire :**

L'entreprise est au cœur d'un territoire de vie. Elle interagit naturellement avec **les habitants du territoire, ses salariés et leurs familles, ses partenaires...** Pour contribuer à construire son avenir et à le préserver

pour les générations actuelles et futures, elle peut rejoindre ainsi toutes celles et ceux qui agissent en responsabilité dans ce territoire (habitants, collectivités, associations, etc.).

→ **Agir pour une cause planétaire par une contribution concrète et proche :**

La nature est sur le pas de la porte de l'entreprise ; la préserver est une action utile et immédiatement visible.

→ **Être en cohérence avec son action environnementale interne (déchets, énergies, transports, etc.) :**

Les actions menées hors des murs de l'entreprise, sur son territoire proche, viennent renforcer les dynamiques internes d'écoresponsabilité. **Une démarche globale emporte l'adhésion** des salariés, qui en deviennent les premiers acteurs et ambassadeurs !

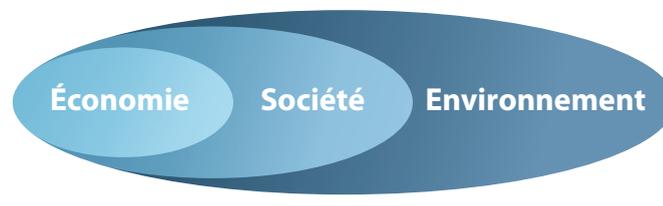
→ **Être en cohérence avec l'action publique en faveur de la nature et de la biodiversité :**

Stratégie nationale pour la Biodiversité, Trame verte et bleue, Espaces naturels sensibles... sont autant de cadres publics d'intervention dans lesquels l'entreprise peut s'inscrire en partenariat avec les associations de protection et d'éducation à la nature et à l'environnement.

→ **Ouvrir son capital pour investir dans un bien commun : le capital écologique.**



Le système économique est un sous-système de la société humaine (système social), à son tour sous-système du système environnemental. Sans écosystèmes, pas de société et sans société pas d'économie.



Source : FUB & REE, Position nationale en éducation à l'environnement.





Comment agir concrètement dans son territoire ?

Par le mécénat, vous pouvez contribuer à des actions concrètes menées par les associations en faveur de la nature et de votre territoire :

- **la connaissance de la biodiversité**, à travers les inventaires de la faune et de la flore...
- **l'éducation des jeunes**, dans les cadres scolaires ou de loisir,
- **la sensibilisation des habitants**, des salariés d'entreprises, des agents et élus des collectivités, etc.
- **la conception et la diffusion de supports pédagogiques** pour tous les publics,
- **l'action foncière**, permettant de préserver ou de restaurer des espaces naturels sensibles.

Le mécénat permet une relation durable et de proximité entre l'entreprise et l'association partenaires :

Des échanges de compétences, de projets, une communication positive ou encore **la participation à des événements ouverts sur le territoire** sont autant d'aspects enrichissants pour l'ensemble des partenaires de ces projets.

Qui peut être destinataire du mécénat ?

Toute « œuvre ou organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, (...) ou concourant à la défense de l'environnement naturel »

Article 238 bis du Code Général des Impôts



Comment fonctionne le mécénat ?

Le mécénat d'entreprise est encadré en France par plusieurs textes à valeur législative :

L'arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière définit le mécénat comme :

- **un soutien matériel** (qui peut être apporté en numéraire, en nature, en compétences...),
- apporté **sans contrepartie directe** de la part du bénéficiaire,
- à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un **intérêt général**.

La loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003

relative au mécénat, aux associations et aux fondations précise le cadre juridique et fiscal du mécénat d'entreprise.

Depuis lors, le mécénat ouvre droit à **une réduction d'impôt pour l'entreprise donatrice, égale à 60% du montant du don** dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise hors taxe.

Plus d'informations sur le mécénat sur www.developpement-durable.gouv.fr/mecenat et www.admical.org

Construire une nouvelle relation au territoire...

Weleda et la Petite Camargue Alsacienne :

→ « Nous apprenons des autres, et la nature est aussi gagnante ! »

« WELEDA est géographiquement proche du CINE de la Petite Camargue Alsacienne et mène une démarche environnementale qui est au cœur de sa culture d'entreprise. C'est naturellement que nous travaillons ensemble tant pour sensibiliser les salariés de l'entreprise que pour améliorer la biodiversité de son site d'implantation. Nous apprenons les uns des autres et la nature est aussi gagnante. »

Philippe Knibiely, Directeur, CINE de la Petite Camargue Alsacienne

« Depuis quelques années déjà, des contacts existaient entre Weleda et la Petite Camargue Alsacienne, même des « échanges de salariés » ! L'Ariena nous a aidés à monter le projet et la convention de mécénat (2011). Depuis, nous avons signé un avenant pour 2 ans supplémentaires (2013-2015) et nous nous félicitons du chemin parcouru ! »

Gilles Lematte, Responsable Environnement, Laboratoires Weleda



Sojinal Alpro Soya et le réseau Ariena :

→ « Le mécénat pour l'éducation à l'environnement des jeunes est un axe important de nos actions de développement durable. »

« Nous souhaitons contribuer à une action d'éducation à l'environnement vers l'extérieur, vers les jeunes, sur un territoire proche du site de l'entreprise. Beaucoup de nos salariés résident sur ce même territoire et en sensibilisant les enfants, on implique forcément les parents. Ce partenariat apporte beaucoup car chacun est complémentaire de l'autre. L'entreprise met son site et ses moyens financiers à la disposition des associations et les associations éducatives locales organisent et réalisent des actions concrètes en phase avec notre vision du développement durable, avec des compétences et du temps que l'entreprise n'a pas forcément. Pour nous, entreprise fortement engagée dans le développement durable, le but est aussi d'essaimer afin que d'autres entreprises puissent s'engager dans ce type de partenariat bénéfique pour tous et pour la planète. »



Pascal Jung, Responsable qualité sécurité environnement, Sojinal Alpro Soya

Sortir du champ économique direct de l'entreprise

Sharp Manufacturing France (SMF) et le réseau Ariena :

→ « Cela permet à l'entreprise de rayonner positivement dans le tissu local »

« Des contacts ont été noués avec l'Ariena en 2010 autour d'un projet « biodiversité », portant à la fois sur un changement interne à l'entreprise (sensibilisation de l'ensemble du personnel à la biodiversité, changement progressif dans la gestion des espaces verts de l'entreprise, plantation d'un verger dédié à des espèces locales en voie de disparition) et une contribution à plus large échelle. Celle-ci s'est faite via un mécénat portant sur :

- la sensibilisation d'un large public à la préservation de la biodiversité (EnJeu Nature),
- l'acquisition de terrains sur la zone humide du Rothmoos (Conservatoire des Sites Alsaciens),
- l'aménagement du centre de soins de Rosenwiller (LPO-Alsace).



L'intérêt de travailler avec l'Ariena est de pouvoir bénéficier d'un réseau très dense d'associations impliquées dans l'écologie et le développement durable. Celle-ci s'est naturellement imposée comme le partenaire adéquat pour mener à bien le projet. L'implication de l'ensemble du personnel de SMF permet des retombées quotidiennes dans la gestion de l'entreprise (gestion de l'énergie, des déchets...). Cela permet également à l'entreprise de rayonner positivement dans le tissu local. »

Yuri Juscamaita, Responsable Environnement, Sharp Manufacturing France

Metalshop et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) – Alsace :

→ « L'occasion rare de sortir la tête du guidon économique »

« Je suis artisan métallier et membre de la LPO de longue date, grand admirateur de l'avifaune et de la nature en général. J'ai participé par un mécénat en nature (matériel et temps de travail) à la construction du centre de soins de la LPO à Rosenwiller fin 2009. Le bilan de cet engagement n'est pas tant à apprécier sur le plan financier ou publicitaire qu'environnemental et solidaire (ma société fait partie de ce territoire, elle ne vit pas hors sol) ou personnel : c'est l'occasion rare de sortir la tête du guidon économique, de faire un pas de côté, de travailler avec une équipe volontaire, accueillante et motivée et d'ajouter sa modeste pierre à un engagement de notre espèce au profit de celles qui partagent notre planète et notre vie de tous les jours. Je suis fier de cela et plus encore de pouvoir l'expliquer à mes enfants. »

Olivier Jacques, Artisan métallier, Metalshop



Lyonnaise des Eaux et le réseau Ariena :

→ « Une approche sensible et pédagogique, pour de belles réalisations »

« Lyonnaise des Eaux est partenaire de l'Ariena depuis de longues années. Un partenariat qui nous apporte une autre vision du développement durable, qui est notre cœur de métier. Une approche sensible, pédagogique, une capacité à mobiliser le monde associatif environnemental, qui ont abouti à de belles réalisations à destination de nos publics internes et externes, et qui nous permettent de continuer à concevoir ensemble de magnifiques projets : éco-ambassadeurs Lyonnaise des Eaux, stratégies de renaturation et biodiversité de nos sites... »

**Clément Ritter,
Responsable communication
et développement durable,
Lyonnaise des Eaux Grand Est**



Plus d'exemples et de témoignages sur :
www.ariena.org/entreprises...
et bientôt, vos projets !



Ce guide et le site internet www.ariena.org/entreprises sont le résultat de projets et de travaux menés depuis 2005 par le réseau Ariena et ses partenaires.



Reconnue d'utilité publique, l'Ariena développe une action éducative régionale avec l'ensemble de son réseau associatif et avec le soutien et la participation du Conseil Régional d'Alsace et des Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dans le cadre de leur politique concertée d'éducation à l'environnement en Alsace, de l'Etat (DREAL Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg, DRJSCS Alsace) et de ses établissements publics (Agence de l'eau Rhin-Meuse, etc.).

Publication réalisée avec le soutien spécifique de la Fondation Alcoa dans le cadre du programme « *Stopper la perte de biodiversité* », de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la DREAL Alsace :



Direction éditoriale : Anne-Marie Schaff, Présidente de l'Ariena

Conception / rédaction : Hélène Bastian, Olivier Duquénois

Comité de relecture : Ariena, réseau Ariena et partenaires

Dessins : Cyril Leroy – Ariena

Photo de Couverture : Céline Langlais

Crédits Photos : Ariena, Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale/ Denis Gerber & Clément Renaudet,

Maison de la nature du Delta de la Sauer, Observatoire de la nature, Petite Carmargue Alsacienne/ Jean-Pierre Gschwind,

CPIE des Hautes Vosges, Maison de la nature du Sundgau/ Dany Dietmann, CCAB/ Yvon Meyer, Pierre Matzke, Maxime Schreiber,

Sharp Manufacturing France, Weleda, Ricoh Industrie France, Christophe Bruntz

ISSN : 1770-0337 - *Dépôt légal :* Juillet 2013 - *Nombre d'exemplaires :* 4000

Mise en page : www.atelierc.com

Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie IREG - Juillet 2013

Ariena
6 route de Bergheim
67600 Selestat
Tél.: 03 88 58 38 48